

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 3 juillet 2018, à 19 heures, à la salle du 1^{er} plancher au Centre Joachim-Tremblay, à laquelle étaient présents la mairesse, Lina Lafrenière, les conseillères et les conseillers suivants : Suzie Domingue, Manon Morin, Laurie Soulard, Ghislain Brunet, Patrick Morin et Mathieu Bellerive.

Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Eric Fournier, l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Lina Lafrenière ouvre la séance à 19 heures.

2018-07-168

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par le conseiller Mathieu Bellerive et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse Lina Lafrenière, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018;
- 4. TRÉSORERIE**
 - 4.1 Approbation des comptes à payer :
 - Liste des comptes au montant de 298 211,30 \$
 - Liste des salaires au montant de 55 625,20 \$
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue et envoyée pour le mois de juin 2018;
 - 5.2 Dons, commandites et partenariats;
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 7. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION**
 - 7.1 Demande d'aide financière Emploi-Québec;
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Soumission pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements;
 - 8.2 Adoption du règlement d'emprunt No 18-257 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements;
 - 8.3 Offre de service pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;
- 9. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Demande d'aide financière au programme d'infrastructure Québec-Municipalité – démarche municipalité amie des aînés (MADA);
- 10. RAPPORT DES COMITÉS**
- 11. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 11.1 CHSLD de Palmarolle (Suzie Domingue);

- 11.2 Acceptation de la lettre de démission du directeur des travaux publics (Éric Fournier);
- 11.3 Installation d'abris pour présentation d'activités extérieures à la Collection Claude-Morin (Laurie Soulard);
- 11.4 Avancement des travaux à l'école Dagenais – secteur Colombourg (Laurie Soulard).
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

Les points 11.1), 11.3) et 11.4) n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il y aura dispense de lecture du procès-verbal. Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le présent procès-verbal conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et renoncent à sa lecture.

2018-07-169

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2018

Il est proposé par la conseillère Laurie Soulard, appuyé par la conseillère Manon Morin et résolu :

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

4. TRÉSORERIE

2018-07-170

4.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par le conseiller Patrick Morin et résolu :

QUE : Les listes suivantes soient acceptées :

- Liste des comptes au montant de 298 211,30 \$;
- Listes des salaires au montant de 55 625,20 \$;

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

5. CORRESPONDANCE

5.1 CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE POUR LE MOIS DE JUIN 2018

Le directeur général et secrétaire-trésorier donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée pour le mois de juin 2018.

2018-07-171

5.2 DONS, COMMANDITES ET PARTENARIATS

ATTENDU QU'une demande a été adressée par les membres du conseil d'administration du CPE Bout d'Chou de Macamic pour l'entretien de la cour de l'établissement;

ATTENDU QUE le CPE Bout d'Chou de Macamic est une organisation à but non lucratif desservant quotidiennement plusieurs jeunes familles du territoire;

Il est proposé par le conseiller Patrick Morin, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : La Ville de Macamic contribue par l'offre de biens et services à l'entretien de la cour CPE Bout d'Chou de Macamic pour l'année 2018;

QUE : La Ville de Macamic fournisse les matériaux granulaires et les travaux de nivelage requis afin d'améliorer l'état de la cour du CPE Bout d'Chou de Macamic.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

7. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION

2018-07-172

7.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - EMPLOI-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Mathieu Bellerive, appuyé par la conseillère Manon Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise la présentation d'une demande d'aide financière à Emploi-Québec afin d'offrir un accompagnement externe en gestion des ressources humaines au directeur général et au directeur des travaux publics;

QUE : Le directeur général, Éric Fournier soit autorisé à présenter cette demande et à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents nécessaires à la réalisation de cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

8. TRAVAUX PUBLICS

2018-07-173

8.1 SOUMISSION POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS**Soumission reçue**

Centre du Camion Mabo inc. 346 443,49 \$ taxes incluses

ATTENDU QUE la soumission déposée excède le budget initialement prévu pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements;

ATTENDU QUE la soumission n'est pas conforme à toutes les exigences des documents d'appel d'offres, et ce, plus particulièrement en ce qui concerne la présence d'un point de service à l'intérieur d'un rayon de 50 km de la Ville de Macamic;

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : La Ville de Macamic rejette la soumission reçue.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

2018-07-174

8.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 18-257 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 300 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 300 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS

ATTENDU QU'un avis de motion du règlement No 18-257 a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 11 juin 2018;

ATTENDU QUE conformément à la loi, le projet de règlement No 18-257 a été présenté lors de la séance ordinaire du 11 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Morin, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit :

QUE : Le règlement d'emprunt No 18-257 « Règlement décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements » soit adopté.

QUE : Le règlement soit consigné dans le livre des règlements.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

2018-07-175

8.3 OFFRE DE SERVICE POUR LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

Il est proposé par le conseiller Patrick Morin, appuyé par la conseillère Laurie Soulard et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retienne l'offre de services déposée par SNC-Lavalin Stavibel inc., au montant de 21 618 \$ plus taxes applicables, pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

QUE : Le directeur général, Éric Fournier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents nécessaires à la réalisation de cette entente :

QUE : Le directeur général, Éric Fournier soit autorisé à procéder à des appels d'offres distincts pour le transfert de la base de données, l'inspection des chaussées et l'inspection télévisée des conduites d'égouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

9. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

2018-07-176

9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC-MUNICIPALITÉ – DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

ATTENDU QUE la Ville de Macamic a présenté une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalité, sous-volet 2.5 – Démarche Municipalité amie des aînés pour l'installation d'un monte-personne et modernisation de la salle multifonctionnelle;

ATTENDU QUE la Ville de Macamic a été informée, suite à une première analyse, que la demande a été retenue pour l'octroi d'une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux visés par cette demande ont été réalisés par la Ville de Macamic;

ATTENDU QUE des travaux sont requis afin d'accroître l'accessibilité du Centre Joachim-Tremblay pour les personnes à mobilité réduite;

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par la conseillère Laurie Soulard et résolu :

QUE : La Ville de Macamic présente une demande visant à modifier la nature des travaux à réaliser avec l'appui du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité, sous-volet 2.5 – Démarche Municipalité amie des aînés pour le projet;

QUE : La Ville de Macamic priorise ce projet et qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue des projets.

QUE : Monsieur Eric Fournier, directeur général ou madame Annick Gaudet, adjointe administrative soient autorisés à présenter cette demande et à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents nécessaires à la réalisation de cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

10. RAPPORT DES COMITÉS

La mairesse, Lina Lafrenière, le conseiller Ghislain Brunet font un rapport de leurs comités respectifs.

2018-07-177

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.2 ACCEPTATION DE LA LETTRE DE DÉMISSION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Patrick Morin, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte la lettre de démission du directeur des travaux publics, monsieur Daouda Fofana.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

2018-07-178

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Suzie Domingue et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 08.

ADOPTÉ.

Lina Lafrenière
Mairesse

Eric Fournier
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Lina Lafrenière, mairesse de la Ville de Macamic, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Lina Lafrenière
Mairesse